

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020/2021
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 3 du 11 mars 2021**

Présidence : Madame Marie LEBLOND
Secrétariat : Madame Foucher-Lalanne parent d'élève

Membres présents : Avec voix délibérative :

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe
Mme Delepine, Adjoint gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. Albert Thibault
Mme Le Flecher Isabelle
Mme Quéré Lénaïg
Mme Chenesseau Karine
Mme Oudin Nathalie
M. Godefroy Alexandre

Personnels administratifs et de service :

Mme Marchais- Charbonnier Anne-Lise
Mme Leroyer Marinette

Représentants des parents d'élèves :

Mme Marolleau Aline
Mme Foucher Lalane Hélène
Mme Douaneau Céline
Mme Hamelin Isabelle

Représentants des élèves :

Melle Leroy Azilys
M. Raynal Lubin

Représentants de la commune de Baugé-en-Anjou :

Mme Sibille Sophie

Personne qualifiée :

Mme Martin Marie-Pierre

Membres absents excusés :

M . Chalopin Philippe
Mme Samson Annette
Mme Quinveros Audrey
Mme Beauchet Sandrine
Melle Martin Hanitéa
Mme Quinveros Audrey
M. Chauzain Philippe
Mme Bourigault Virginie

Membres absents :

M. Godebout Laurent

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10 .
Mme Foucher-Lalanne est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020

Organisation scolaire :

1. Présentation organisation rentrée 2021-2022
2. Information visite évaluation par les inspecteurs le 12 mars

▪ Affaires financières :

1. Compte financier 2020
2. Admission non-valeur
3. DBM
4. Contrats et convention
5. Vente véhicules

▪ Questions diverses

- Des parents d'élèves
- Des professeurs

I- CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation ordre du jour

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Votants : 18

Pour : 18

Abstention :

Contre :

Approbation du PV de la séance du 17 novembre 2020

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2020.

Votants : 18

Pour : 18

Abstention :

Contre :

II- ORGANISATION SCOLAIRE

Présentation organisation rentrée 2021-2022

Mme la Principale explique comment est répartie la Dotation globale horaire donnée par la direction académique et les différentes phases de travail pour préparer la rentrée 2021.

La DHG est déterminée par la Direction Académique, en fonction du nombre de divisions dans l'établissement, il s'y ajoute des heures d'autonomie.

Il n'y a pas de vote lors de ce CA car aucune suppression ou création de poste n'est envisagée. Il est prévu à la rentrée prochaine 16 divisions plus le dispositif ULIS, répartis comme ci-dessous :

4 classes de 3^{ème} : 28-29 élèves
 4 classes de 4^{ème} : 22-23 élèves
 4 classes de 5^{ème} : 28-29 élèves
 4 classes de 6^{ème} : 25-26 élèves

} 30 élèves maximum par classe
 → 28 élèves maximum par classe

En fonction des inscriptions définitives, la structure pourrait évoluer.

Arrivée de Mme Martin, représentante du Département 49 à 17h50. 19 votants

III- AFFAIRES FINANCIERES

Mme la gestionnaire présente le compte financier :

Compte financier 2020

Le compte financier retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice passé.

Il permet de faire apparaître un résultat, soit excédentaire, soit déficitaire, qui aura un impact direct sur les réserves de l'établissement.

Il permet aussi de rendre compte de l'écart entre les prévisions budgétaires et la réalité.

2020	RECETTES		DEPENSES	
	Primitif	Réalisé	Primitif	Réalisé
Budget global de fonctionnement	393 109.19 €	278 732.46 €	402 438.9 €	280 865.37 €
Opérations en capital	9000.00 €	8 969.00 €	10 600.00 €	10 552.80 €

Le résultat de l'exercice 2020 présente un déficit de gestion de fonctionnement de – 2 132.91 € (= 278 732.46 € de recettes – 280 865.37 € de dépenses)

La situation sanitaire du début d'année 2020 a fait apparaître une diminution certaine des recettes et plus particulièrement en SRH. Cependant, les dépenses engendrées ont également été diminuées pour la même raison.

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration adopte le compte financier 2020

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte l'affectation du résultat du compte financier 2020.

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

Les fonds de roulement vont nous permettre de réaliser des investissements, notamment l'achat d'un nouveau véhicule.

Admission non-valeur

Il s'agit comme d'habitude d'une ancienne créance de demi-pension non recouvrable après avis d'huissier.

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration accepte l'admission non-valeur

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

Décisions budgétaires modificatives pour information

Ecritures budgétaires fin d'année 2020 : Variation stocks et Amortissements

Achat machines Lingerie

Il s'agit d'une régularisation. Les 2 machines très anciennes sont tombées en panne aux vacances de fin d'année. Il a fallu les remplacer en urgence à la rentrée.

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration accepte l'achat d'un lave-linge et un sèche-linge.

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

Décision Budgétaires Modificatives

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte les DBM

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

Autorisation donnée au chef d'établissement pour signature de contrat et convention

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer le contrat avec la Communauté de Communes pour la mensualisation des factures d'eau et assainissement.

Votants : 19

Pour : 19

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention avec Valoléique pour la récupération des huiles alimentaires usagées.

Votants : 19
Pour : 19
Abstention :
Contre :

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention avec UGAP électricité pour la continuité du marché de janvier 2022 à décembre 2024.

Votants : 19
Pour : 19
Abstention :
Contre :

Vente de véhicules

Il existe depuis plus de 10 ans dans le garage du collège 2 véhicules qui ne sont plus en état de rouler et encomrent inutilement.

La voiture de l'établissement est également en fin de vie, des frais importants ont été réalisés depuis 2 ans mais son état ne permettra pas la validation du prochain contrôle technique.

Il s'agit de vendre les 3 véhicules pour en acheter un autre en état de marche.

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration adopte la sortie d'inventaire pour les véhicules.

Votants : 19
Pour : 19
Abstention :
Contre :

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration adopte la vente ou la reprise des véhicules de l'établissement.

Votants : 19
Pour : 19
Abstention :
Contre :

DELIBERATION N°13

Le conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer pour l'achat d'un véhicule pour l'établissement.

Votants : 19
Pour : 19
Abstention :
Contre :

IV- QUESTIONS DIVERSES

- 1- Quelle est la position des élus concernant la fermeture de la restauration collective suite au COVID et cas contacts ?

Tout a été géré par l'établissement et le Conseil départemental, la municipalité et la direction académique en ont été informés.

Tous les personnels supplémentaires de remplacement du département étaient déjà en poste sur d'autres collèges.

- 2- Motion commune du représentant des enseignants et du personnel et des parents d'élèves élus au Conseil d'Administratif du collège Chateaucouin.

Ci-jointe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h07.

Le secrétaire de séance



Le Président



